



CH-BIO-038

CERTIFICAT

N° 11166-08

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

Les Fruits de Martigny SA

Chemin des Frigos 19, 1908 Riddes

mentionnées ci-après remplissent les exigences de l'**ordonnance sur l'agriculture biologique**** suisse :

fruits
produits à base de fruits
légumes

Validité du certificat: 31 décembre 2024*



Décision de certification: Berne, le 17 novembre 2023

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Martin Widmer
Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits ou groupes de produits certifiés peuvent être commercialisés comme produits biologiques. Les produits certifiés sont spécifiés sous www.procert.ch, 'Certificats'.

ID-Certificat: 104153

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.

** Ce certificat répond aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (RS 910.18).